

VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

composant le conseil33
 en exercice :33
 présents29
 présents par procuration4
 absent0
 absente excusée0

OBJET :

Remplacement de Madame BITTERLI, démissionnaire, dans les différentes commissions municipales permanentes

Le 25 novembre 2021, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire le 19 novembre 2021, s'est assemblé à la salle des fêtes de Soisy-sous-Montmorency sous la présidence de M. STREHAJANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental. En raison du contexte sanitaire, la séance a été retransmise en direct sur la page Facebook de la ville.

PRESENTS : M.Thevenot, Mme Krawczyk, MM. Surie, Marcuzzo, Mmes Umnus, Mary, MM. Naudet, About, Dachez, Desrivières, Mmes Roy, Cogné, M. Deluchey, Mmes Brassat, Fayol da Cunha, MM. Zontone, Zakaria, Poisson, Mme Mebrek, MM. Malnati, Francine, Mme Jason, MM. Studzinska, Delaroche, Mme Baas, MM. Bekare, Duranteau, Mme David

PRESENTS PAR PROCURATION : M.Verna à Mme Fayol da Cunha, M.Corceiro à M. Delaroche, Mme Oziel à Mme Mebrek, Mme Chénieux à M. Békare.

ABSENTS :**ABSENT EXCUSE** :

SECRETAIRE : M. Delaroche

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219505989-20211125-DEL2021112502-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/12/2021

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2121-22,

VU la délibération n°2020-06-03/04 du 3 juin 2020 relative à la constitution des Commissions municipales permanentes et à l'élection de leurs membres

VU le courrier du 19 novembre 2021 de Monsieur le Préfet acceptant la démission de Mme Claudine BITTERLI, 4^{ème} adjointe, de ses fonctions de conseillère municipale,

CONSIDERANT que conformément à la délibération n°2020-06-03/04 du 3 juin 2020 susvisée, la commission des finances locales, budget de la Ville, administration générale, personnel et fêtes et cérémonies est composée de 13 membres maximum, dont 10 pour la liste « Soisy Avenir », et les autres commissions sont composées de 9 membres maximum, dont 6 pour la liste « Soisy Avenir »,

CONSIDERANT que la démission de Mme BITTERLI a pour conséquence, notamment, la vacance du poste qu'elle occupait, en qualité de conseillère municipale, au sein de la Commission finances locales, budget de la Ville, administration générale, personnel et fêtes et cérémonies, et de la Commission des Sports,

CONSIDERANT que pour respecter la composition des commissions, telle que prévue par la délibération n°2020-06-03/04 du 3 juin 2020, il convient de procéder à l'élection d'un nouveau représentant de la liste « Soisy Avenir », en remplacement de Madame BITTERLI, pour la Commission finances locales, budget de la Ville, administration générale, personnel et fêtes et cérémonies, et la Commission des Sports,

VU la note explicative de synthèse et sur le rapport de M. Le Maire,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

W.

PROCEDE à l'élection d'un nouveau représentant de la liste « Soisy Avenir », en remplacement de Madame BITTERLI, démissionnaire, pour la Commission finances locales, budget de la ville, administration générale, personnel et fêtes et cérémonies,

EST CANDIDATE : - A. Jason

Une seule candidature ayant été déposée pour le poste à pourvoir, la nomination prend effet immédiatement et il en est donné lecture par le Maire.

EST élue à la commission finances locales, budget de la ville, administration générale, personnel et fêtes et cérémonies.

- A. Jason

RAPPELLE que la composition de la commission finances locales, budget de la ville, administration générale, personnel et fêtes et cérémonies est, en conséquence de ce remplacement, la suivante :

Pour la liste « Soisy Avenir » :

- Christian Thévenot
- Bania Krawczyk
- Alain Surie
- Sylvain Marcuzzo
- Patricia Umnus
- Michel Verna
- Florence Mary
- Nicolas Naudet
- Christian Dachez
- Anne Jason

Pour la liste « Vivre Soisy » :

- David Corceiro

Pour la liste « Soisy Ensemble » :

- Omar Bekare

Pour la liste « Soisy Respire » :

- Catherine David

PROCEDE à l'élection d'un nouveau représentant de la liste « Soisy Avenir », en remplacement de Madame BITTERLI, démissionnaire, pour la Commission des Sports,

EST CANDIDAT: - J. Studzinska

Une seule candidature ayant été déposée pour le poste à pourvoir, la nomination prend effet immédiatement et il en est donné lecture par le Maire.

EST élu à la commission des sports

- J. Studzinska

RAPPELLE que la composition de la commission des Sports est, en conséquence de ce remplacement, la suivante :

Pour la liste « Soisy Avenir » :

- François About
- Anne Jason
- Frank Zakaria
- Franck Zontone
- Eric Francine
- Jean Studzinska

Pour la liste « Vivre Soisy » :

- Danick Delaroche

Pour la liste « Soisy Ensemble » :

- David Duranteau

Le Maire,
Vice-président délégué du Conseil départemental,

Luc STREHAIANO



Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le : **01 DEC. 2021**
Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le

Affiché et/ou notifié le : **02 DEC. 2021**

02 DEC. 2021

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.